

mars 2011

Contrat régional de Pays : la dernière ligne droite !

Syndicat mixte du
Pays de Grande Sologne

Signé en décembre 2007 entre le Conseil régional du Centre et le Pays de Grande Sologne, pour un montant de 5 575.000 €, **le contrat régional de Pays s'achèvera le 16 décembre 2011.**

Ce contrat fit l'objet d'une négociation à mi-parcours afin de prendre en compte les ajustements nécessaires à sa bonne réalisation : constat des projets abandonnés, réaffectation de crédits sur de nouvelles opérations...

En novembre 2010, le Conseil régional a validé la deuxième phase du contrat régional de Pays de Grande Sologne qui doit donc être engagée d'ici la fin de l'année.

Un calendrier serré :

Les maîtres d'ouvrage identifiés au contrat sont invités à déposer leur demande de subvention le plus rapidement possible.

Les projets éligibles sont recensés dans le tableau adressé par courrier en décembre 2010 ou téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.grande-sologne.com/pdf/les_programmes/contrat_regional_pays.pdf
ou sur le site web du Pays de Grande Sologne / onglet « programmes » / « contrats régionaux » 2^{ème} phase (se référer à la colonne de droite « après bilan »).

Quelques chiffres :

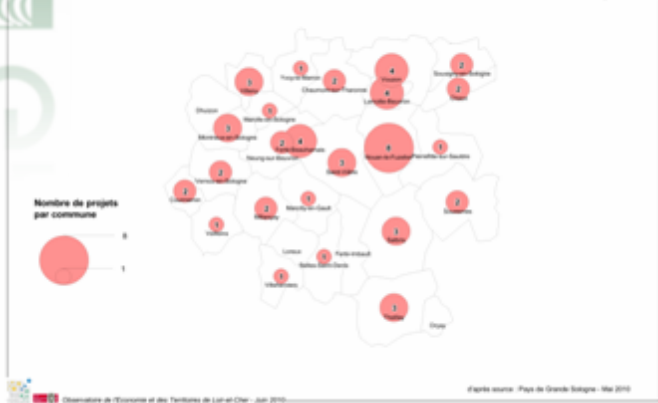
- Crédits engagés en 1^{ère} phase : 1 671.600 €
- Crédits à engager sur la 2^{ème} phase : 3 903.400 €

Quelques dates :

- 16 décembre 2011 : échéance du contrat régional,
- 15 novembre 2011 : dépôt des dossiers complets au Pays pour examen du bureau avant transfert aux services instructeurs du Conseil régional.



Répartition des projets aidés dans le cadre du contrat de pays
Bilan à mi-parcours



Pour mémoire, les premières pièces indispensables pour le montage d'un dossier :

- Une note de présentation du projet,
- Une délibération sollicitant une subvention du Conseil régional au titre du contrat régional de Pays,
- Le résultat de la consultation publique (marchés : devis, actes d'engagement..),
- Le permis de construire (si besoin),
- Un RIP...

Pour plus d'information,

contactez le Pays de Grande Sologne,

- le plus rapidement possible...
- le plus en amont possible...



direction@grande-sologne.com
contact@grande-sologne.com
leader@grande-sologne.com
 site www.grande-sologne.com